Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite

du Collège LaSalle

12 mai 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Québec, le 15 mai 2003

Monsieur Jacques Marchand
Directeur général
Collège LaSalle
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T2

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 12 mai 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège LaSalle de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces les mesures suivantes pour augmenter le taux de réussite : le dépistage des faiblesses scolaires, les activités des centres d'aide, le service de consultation psychologique et le tutorat par les pairs. Les ateliers de soutien et d'intégration et l'encadrement des étudiants étrangers contribuent à l'augmentation du taux de réinscription au troisième trimestre.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a procédé à des ajouts ou à des modifications à son plan pour en améliorer la performance, notamment en confiant la coordination du plan de réussite à la direction des services pédagogiques, en mettant sur pied un centre d'aide en tourisme, en augmentant les heures et les ressources des centres d'aide en français et en anglais et en ajoutant une journée de consultation psychologique par semaine.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche